

## INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cet investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Finaltis EfficientBeta Euro  
 Parts I : FR0011603794  
 OPCVM géré par FINALTIS

## Objectifs et politique d'investissement

Le FCP Finaltis EfficientBeta Euro de classification **actions des pays de la zone Euro** a pour objectif de réaliser par le biais de la mise en œuvre d'une stratégie de gestion systématique, à l'aide d'un modèle quantitatif, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence sur le long terme tout en maintenant un niveau de volatilité similaire à celui-ci. L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance du FCP est l'Euro Stoxx Net Return, un indice pondéré par les capitalisations boursières composé d'un nombre variable d'actions représentatives des grandes, moyennes et petites capitalisations de douze pays de la zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, et Portugal.

### Stratégie d'investissement

Pour réaliser son objectif de gestion, le FCP est exposé à titre principal, à hauteur de 60% au moins, sur les marchés d'actions de la zone Euro à travers soit des titres vifs, soit des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions de la zone Euro. Il sera exposé principalement à des actions de sociétés de grande, moyenne et petite capitalisation des mêmes pays de la zone Euro que ceux de son indicateur de référence.

Pour chaque investissement en titres vifs ou contrat dérivé, un filtre ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est appliqué lors de la sélection des titres qui constituent les positions acheteuses. Il est réalisé à partir des données ESG fournies par un fournisseur indépendant de données qui évalue les sociétés selon plus de 30 critères (dont par exemple la stratégie environnementale, le respect des droits de l'homme ou la politique de lutte contre la corruption) répartis parmi six domaines d'analyse. Le filtre exclut de l'univers d'investissement (« approche Best in Class ») toutes les sociétés dont les notes ESG figurent dans le dernier quartile de tous les titres de leur secteur.

Initialement, l'univers d'investissement est constitué des actions des pays de la zone Euro. Dans un second temps, un univers d'investissement réel, déterminé trimestriellement selon la fréquence de recalcul de l'indicateur de référence, est défini en ne conservant que les actions les plus liquides, déterminées comme les actions dont la liquidité quotidienne moyenne sur les trois derniers mois est supérieure à 10 millions d'Euros. Puis, cet univers d'investissement réel est utilisé pour construire le portefeuille théorique déterminé successivement selon (1) une estimation propriétaire

systématique de Finaltis des volatilités et des corrélations des rendements des actions et (2) la mise en œuvre de la méthode systématique quantitative minimum variance dont la conjugaison vise à optimiser le couple rendement-risque. Ce portefeuille théorique a le plus souvent une corrélation élevée à l'indicateur de référence et une volatilité plus faible que celle de celui-ci.

Enfin, la dernière étape consiste à calculer le portefeuille du FCP en ajustant la volatilité du portefeuille théorique à celle de l'indicateur de référence par application d'un coefficient multiplicateur à l'ensemble de ses positions, sous contrainte, à tout moment, du respect des ratios de diversification, qui conduit à moduler le niveau d'exposition du FCP. Cette dernière étape est réalisée dès lors que la volatilité *ex ante* du portefeuille du FCP s'écarte significativement de celle de l'indicateur de référence.

L'ajustement de volatilité peut conduire à exposer le FCP aux actions et aux titres de créance et instruments du marché monétaire au-delà de 100% de son actif net, mais à un niveau toujours inférieur à la limite de 200% de l'actif net. L'exposition aux actions est comprise entre 60% et 200%. L'exposition aux actions réalisée par le biais de contrats dérivés de gré à gré sur actions ne peut dépasser 100% de l'actif net. L'exposition aux titres de créance et instruments du marché monétaire est comprise entre 0% et 25%.

Finaltis EfficientBeta Euro est investi à tout moment à hauteur de 75% en titres éligibles au PEA, mais n'a pas de contrainte de répartition géographique ou sectorielle.

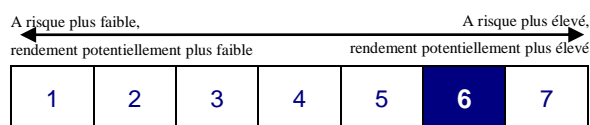
Pour les seuls besoins de sa gestion de trésorerie, il peut également être investi en instruments financiers à terme négociés de gré à gré, en instruments de dette émis ou garantis par des Etats de l'OCDE, et en OPC dans la limite de 10%.

**Affectation du résultat** : Capitalisation des revenus.

**Durée minimum de placement recommandée** : 5 ans.

**Conditions de souscription et de rachat** : Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de risque auquel le capital est exposé ainsi que le rendement du fonds. Son calcul est basé sur les variations de la valeur liquidative du fonds (volatilité historique sur les derniers 256 jours ouvrés), et par défaut la première année sur les variations quotidiennes de l'indice de référence (volatilité des derniers 256 jours ouvrés). Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur

synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de Finaltis Efficient Beta Euro. La catégorie de risque associée n'est pas une garantie et pourra évoluer dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas de des performances futures. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi n'est pas garanti. L'indicateur de risque de niveau 6 reflète principalement les risques issus d'une exposition aux actions des pays de la zone Euro. Les risques importants pour Finaltis EfficientBeta Euro non pris en compte dans l'indicateur sont :

**Risque de contrepartie** : Ce risque est lié à la capacité de la contrepartie à respecter ses engagements tels que le

paiement, la livraison ou le remboursement.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de Finaltis EfficientBeta Euro y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

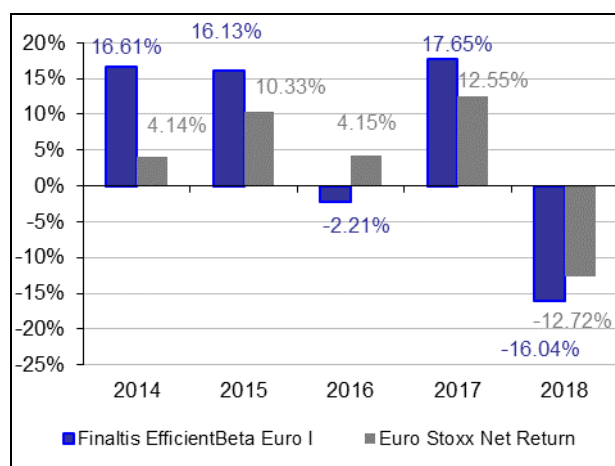
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	
- Part I	0,80% en 2018
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% de la performance positive nette de frais courants du fonds, au-delà de l'Euro Stoxx Net Return TTC
- Part I	Néant en 2017

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseiller le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants intègrent les frais de gestion et de fonctionnement. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de performance et les frais d'intermédiation, excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 9 et 10 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com).

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La performance de l'OPCVM est nette de frais de gestion directs et indirects, et hors frais d'entrée et de sortie.

Date de création de l'OPCVM : 19/12/2013

Devise de référence : Euro

Changements notaires au cours de la période :

- Changement de dépositaire le 2 janvier 2018
- Intégration de critères ESG dans la stratégie d'investissement le 24 septembre 2018
- Diminution des montants minimum de souscription initiale.

## Informations pratiques

**Dépositaire : CACEIS BANK**

**Lieu et mode d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus / rapport annuel / document semestriel) :** Les documents sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite auprès de :

**FINALTIS**  
63 Avenue des Champs Elysées – 75008 Paris  
Tél : 01.55.27.27.00 - [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com)

**Régime fiscal :** FCP éligible au PEA

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de FINALTIS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Finaltis EfficientBeta Euro est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

FINALTIS est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1<sup>er</sup> mars 2019.